



## FRANCE-AUSTRALIE : UN CAP PARTAGÉ EN INDO-PACIFIQUE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Australie à Canberra, Melbourne et Sydney

Du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2025

Du 1<sup>er</sup> au 10 septembre 2025, une délégation du groupe d'amitié France-Australie du Sénat conduite par Mme Florence Blatrix Contat, présidente, et composée de MM. Laurent Somon, vice-président, et Jean-Gérard Paumier, membre du groupe, s'est rendue à Canberra, Melbourne et Syndey.

Ce déplacement, le premier depuis 2019, s'est inscrit dans un contexte de relance affirmée de la relation bilatérale faisant suite à une période de flottement due à la rupture en 2021 du contrat de construction de sous-marins signé avec le groupe français Naval Group.

#### I. – Un pays jeune, ouvert et tourné vers l'avenir

#### A – Réconciliation, diversité et débat civique

Dès son arrivée à Canberra, où elle a été accueillie par M. Pierre-André Imbert, Ambassadeur de France, la délégation a mesuré l'intensité d'un débat civique centré sur la reconnaissance des peuples autochtones et la cohésion sociale. Dans ce « pays-continent » de seulement 27 millions d'habitants construit par vagues d'immigrations successives, où un tiers des résidents sont nés à l'étranger, la question de l'unité nationale reste centrale. « *We are one, but we are many* »<sup>1</sup>, proclame une célèbre chanson<sup>2</sup> considérée comme une alternative à l'hymne national et enseignée dans les écoles.

Éludée jusqu'à la fin des années 60, le débat sur la place et les droits des populations

aborigènes – 3 % de la population – n'a depuis cessé de prendre de l'ampleur, à la suite notamment de l'accession au pouvoir du Parti travailliste du Premier ministre Anthony Albanese en 2022, reconduit en mai 2025. Le sentiment de culpabilité nourri envers les peuples premiers, dont la situation sociale reste précaire, n'a toutefois pas empêché le référendum de 2023, visant à leur accorder une plus grande reconnaissance, de se solder par la victoire du « non » à plus de 60 %.

#### B – Une économie en bonne santé malgré des faiblesses structurelles

Douzième économie mondiale, très connectée avec les économies asiatiques les plus dynamiques, l'Australie est un grand pays d'exportation, notamment de produits agricoles et de ressources primaires. Interrrompue pendant 27 ans jusqu'à l'épisode de la Covid-19, sa croissance a retrouvé son niveau d'avant-crise dès la mi-2021.

Toutefois, les échanges qu'a eus la délégation avec la communauté d'affaires française, tant à Melbourne qu'à Sydney, mais aussi lors de sa visite du site industriel de l'entreprise Pellenc (systèmes de tri de déchets) près de Sydney, ont fait ressortir certains freins récurrents : manque d'ingénieurs, excès de juridisme dans les relations commerciales, inflation normative, insuffisant développement des infrastructures (routières, ferroviaires, électriques...) et faiblesse de l'État central par rapport aux entités fédérées<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Nous sommes un, mais nous sommes pluriels.

<sup>2</sup> I am Australian, 1987, Bruce Woodley et Dobe Newton.

<sup>3</sup> Australie-Méridionale, Australie-Occidentale, Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Tasmanie et Victoria.

## FRANCE- AUSTRALIE : UN CAP PARTAGÉ EN INDO-PACIFIQUE

### C – Une gouvernance publique accordant la priorité à la question climatique

Les rencontres avec la Gouverneure du Victoria, Margaret Gardner, et le Premier de Nouvelle-Galles du Sud, Chris Minns, ont dessiné une gouvernance très pragmatique basée sur la recherche d'une plus grande équité sociale et d'une amélioration des services publics, la régulation des plateformes numériques – avec l'adoption d'une loi restreignant l'accès aux réseaux sociaux pour les jeunes de moins de 16 ans – et, surtout, la transition énergétique. Le gouvernement, qui affiche un objectif « zéro carbone » à l'horizon 2050, a créé un ministère spécialement dédié à cette problématique et candidate pour accueillir la COP 31 en 2026, en lien avec les États du Pacifique.



De gauche à droite : M. Pierre-André Imbert, Mmes Florence Blatrix Contat et Sue Lines, et MM. Laurent Somon et Jean-Gérard Paumier

Les interlocuteurs de la délégation ont jugé très positivement le *leadership* de la France sur les dossiers environnementaux et se sont montrés très favorables à l'expertise des entreprises françaises en matière d'énergie, d'assainissement, de transport décarboné ou encore de gestion des déchets.

### II – La recherche d'un *leadership* régional dans la zone Asie-Pacifique

#### A – Une « réassurance américaine » susceptible d'être remise en question

À Canberra, les échanges au ministère des Affaires étrangères (DFAT – *Department of Foreign Affairs and Trade*) ont confirmé la force de l'ancre américain, en particulier à travers

<sup>4</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est, rassemblant dix pays de la région.

le partenariat de défense AUKUS. Unissant depuis 2021 le pays aux États-Unis et au Royaume-Uni, il vise notamment à lui fournir des sous-marins à propulsion nucléaire.

Toutefois, de nombreux obstacles législatifs ou industriels pesant sur son calendrier de mise en œuvre, l'Australie semble vouloir renforcer ses capacités propres en vue de faire face aux multiples ingérences extérieures (chinoises, russes, indiennes, iraniennes...), qui la menacent. C'est ainsi qu'elle a substantiellement augmenté son budget militaire, tout en se rapprochant de ses voisins régionaux dans une optique sécuritaire (Japon, Corée du Sud, Indonésie...).

#### B – Une volonté de stabiliser la relation avec la Chine

Les entretiens au DFAT et les discussions organisées avec les experts français à l'ambassade ont fait ressortir une posture de « stabilisation vigilante » vis-à-vis de la Chine. Extrêmement dépendante économiquement de son premier partenaire commercial, depuis l'accord de libre-échange de 2015, l'Australie s'efforce dans le même temps de limiter son influence dans le Pacifique Sud et en Asie du Sud-Est, régions qu'elle considère prioritaires.

Après une période de fortes tensions suivant la pandémie de Covid-19, le gouvernement Albanese et sa ministre des Affaires étrangères, Penny Wong, se sont efforcés de stabiliser les relations. Cette dynamique de « dé-risque » demeure toutefois fragile et la compétition reste soutenue entre les deux pays pour la maîtrise de cette région stratégique.

#### C – Fédérer le Pacifique par des coopérations concrètes

L'espace indopacifique est clairement apparu à la délégation comme constituant la priorité de la politique étrangère australienne. Outre les partenariats avec les principaux acteurs de la région, via l'ASEAN<sup>4</sup> ou le QUAD<sup>5</sup>, défendant un espace indopacifique ouvert, stable et prospère, l'Australie s'efforce, dans son « arrière-cour pacifique », de rallier à elle les États insulaires (Tuvalu, Nauru, îles Salomon) à travers des partenariats adaptés à leurs besoins, notamment en matière de résilience climatique, afin de les éloigner du concurrent chinois. Ainsi, devenu à la fois le premier bailleur de fonds et le principal acteur humanitaire dans le Pacifique, Canberra y a

<sup>5</sup> Dialogue quadrilatéral pour la sécurité, regroupant Australie, États-Unis, Inde et Japon.

## FRANCE-AUSTRALIE : UN CAP PARTAGÉ EN INDO-PACIFIQUE

ouvert récemment cinq nouvelles représentations diplomatiques.

La présence de la France dans la région, à travers la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, a été mentionnée positivement à plusieurs reprises comme un facteur d'équilibre dans l'architecture de sécurité que souhaite y construire l'Australie.

### III – Un désir manifeste de développer les liens avec la France

#### A – Une mémoire partagée, socle d'une amitié historique

Les cérémonies à l'*Australian War Memorial* de Canberra et au *Shrine of Remembrance* de Melbourne ont rappelé la profondeur du lien mémoriel lié à la Première Guerre mondiale – les corps de l'Anzac y combattirent activement dans la Somme – et son rôle dans la construction de l'identité nationale. Ce socle historique, souvent évoqué lors des rencontres parlementaires, demeure un atout diplomatique, y compris pour entraîner les sociétés civiles dans des coopérations diverses (éducation, culture, jeunesse).



La cérémonie au Shrine of Remembrance de Melbourne

#### B – Après l'épisode AUKUS, des coopérations tangibles

Du DFAT aux entretiens avec leurs homologues du Parlement national<sup>6</sup> et des Parlements du Victoria<sup>7</sup> et de Nouvelle-Galles du Sud<sup>8</sup>, un même message a été adressé à la délégation : « tourner la page » de l'épisode AUKUS et œuvrer au rapprochement des deux pays partageant nombre de valeurs communes. La « feuille de route » bilatérale adoptée en décembre 2023 s'est matérialisée en preuves

de coopération que la délégation a pu observer et documenter dans chacun de ses trois piliers.

En matière de **sécurité et défense**, l'entretien à l'*Australian Federal Police College*, à Canberra, en présence du Commissaire dirigeant la police fédérale australienne, M. Reece Kershaw, a démontré l'intérêt majeur de cette coopération, au travers de la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité et les abus contre les enfants, de la lutte contre les ingérences étrangères et le narcotrafic, ou encore du projet de création d'une police du Pacifique.

S'agissant du secteur « **résilience et action climatique** », la délégation a visité le FACET (Centre franco-australien pour la transition énergétique) à l'Université de Swinburne, avec sa Vice-Chancelière, Mme Pascale Quester. Plateforme bilatérale de recherche et de coopération pour accélérer la transition énergétique grâce à des projets conjoints entre universités, instituts et industriels, il est notamment piloté par le CEA-Énergies renouvelables et l'université Grenoble-Alpes.

Enfin, au titre du volet « **éducation et culture** », la délégation a rencontré, à la Fondation pour les échanges culturels franco-australiens (FACEF), Mmes Myriam Boisbouvier-Wylie, présidente, et Cybèle Panagiotou, directrice générale. Elle a ainsi pu découvrir les premières réalisations – soutien à une exposition d'artistes australiens aux Rencontres de la Photographie d'Arles 2025 – et les projets en cours – bourses Résonances, résidences croisées d'artistes – de cette fondation à but non lucratif (*charity*) consacrée depuis 2024 à la promotion des échanges culturels franco-australiens.

#### C – La langue française, attractive dans un environnement anglo-saxon

Fort de 250 000 élèves-apprenants, 6 établissements homologués par le ministère français de l'Éducation nationale et de la jeunesse et des sports et un réseau de 30 Alliances françaises, le français est la troisième langue étrangère la plus étudiée en Australie. La délégation y a visité trois établissements d'enseignement du français :

- le lycée franco-australien de Canberra (*Telopea Park School*). Né en 1983 d'un accord

<sup>6</sup> Sue Lines, Présidente du Sénat, Slade Brockman, vice-président, et Zoe McKenzie et Steve Georganas, membres du groupe d'amitié Australie-France.

<sup>7</sup> Michael Galea et Bridget Vallence, membres du groupe d'amitié Australie-France.

<sup>8</sup> Greg Piper, Speaker de l'Assemblée législative (chambre basse), et Ben Franklin, Président du Conseil législatif (chambre haute).

## FRANCE-AUSTRALIE : UN CAP PARTAGÉ EN INDO-PACIFIQUE

intergouvernemental, il regroupe une école primaire et secondaire publique bilingue français-anglais homologuée recourant à une vaste gamme d'expériences éducatives ;

- la *Auburn High School* de Melbourne, école publique australienne en partenariat avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) disposant d'un collège homologué. La nécessité d'une plus grande implication du ministère de l'Éducation du Victoria pour créer des parcours en français et des postes de professeur de langues y a été soulignée ;

- le lycée Condorcet de Sydney, école française internationale homologuée qui enseigne le programme national français à un public d'élèves internationaux et multiculturel. La délégation a pu y rencontrer Matt Thistlethwaite, député fédéral et membre du gouvernement fédéral.

La délégation a par ailleurs visité les deux principales Alliances françaises d'Australie, où le français est enseigné. Dans celle de Melbourne, ont été évoqués les nombreux échanges universitaires entre le Victoria – « *Education State* » – et la France, tandis que dans celle de Sydney, a été abordé l'enjeu que constitue la concurrence croissante des plateformes d'enseignement en ligne et d'intelligence artificielle (IA).

En outre, lors de cette dernière séquence, a été présenté à la délégation l'*Alliance Française French Film Festival* (AFFF), principal événement culturel français en Australie et plus



À l'Alliance française de Sydney (de gauche à droite) : M. Patrick Cocquerel, Trésorier général, Mme Florence Blatrix Contat, et MM. Pierre-André Imbert, Laurent Somon, Jean-Gérard Paumier et Gilles Barrier, Consul général

grand festival de films français en-dehors de la métropole, dont le succès – près de 200 000 spectateurs – contribue directement au rayonnement de la langue française dans le pays et son environnement régional.

\* \* \*  
\*

Au terme de cette mission, la délégation du groupe d'amitié France-Australie a pu mesurer la solidité retrouvée de notre relation bilatérale et la pertinence d'un cap véritablement partagé en Indo-Pacifique.

Elle veillera à en assurer le suivi, en intensifiant le dialogue parlementaire, au niveau fédéral, mais également en lien avec les parlements des États fédérés.

### Composition de la délégation



**Mme Florence BLATRIX CONTAT**

Présidente du groupe d'amitié  
Sénatrice de l'Ain  
(Socialiste, Écologiste et  
Républicain)



**M. Laurent SOMON**

Vice-président du groupe d'amitié  
Sénateur de la Somme  
(Les Républicains)



**M. Jean-Gérard PAUMIER**

Membre du groupe d'amitié  
Sénateur d'Indre-et-Loire  
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : [https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_578.html](https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_578.html)